

Protection du consommateur

Pour les 28 abattoirs en activité (toutes espèces confondues) et en lien avec l'activité d'abattage ou de la découpe de viande en général, la DAVI a réalisé 44 contrôles comprenant 25 inspections de routine et 19 contrôles spécifiques (suivi, suspicions, découpe).

En production primaire animale, 778 contrôles ont été réalisés sur les exploitations à l'année et sur les alpages.

Nous pouvons également relever que la DAVI a prononcé 19 décisions de suspensions temporaires de livrer le lait suite à des résultats d'analyses non conformes dans le cadre de la surveillance officielle de la production laitière.

Par ailleurs, 176 contrôles ont été effectués chez les apiculteurs, dont 51 constituaient un contrôle complet de production primaire animale et 52 un contrôle en zone de séquestre. Les 73 restants étaient des contrôles sanitaires de base.

Concernant les médicaments vétérinaires, une campagne spécifique a engendré 11 contrôles supplémentaires sur les exploitations agricoles. 23 inspections de pharmacie ont été effectuées dans des cabinets vétérinaires et la vente de médicaments a été contrôlée dans 10 commerces zoologiques.

Exercice de la médecine vétérinaire

381 autorisations de pratiquer la médecine vétérinaire sont actuellement en vigueur dans le canton de Vaud. En 2019, 37 nouvelles autorisations ont été délivrées - dont 9 à titre indépendant et 28 à titre dépendant avec responsabilité professionnelle.

Santé animale

Un (2018: 0) poulailler vaudois et une (2) exploitation bovine ont été touchés par une salmonellose et assainis. De plus, 8 (5) exploitations avicoles ont fait l'objet d'une surveillance par un vétérinaire officiel à l'égard des salmonelles.

En apiculture, 6 (3) cas de loque américaine des abeilles ont été découverts et traités.

Huit (7) cas de paratuberculose ont été diagnostiqués chez des bovins. L'élimination des animaux contaminés et les mesures sanitaires prévues ont été réalisées.

S'agissant de la diarrhée virale bovine (BVD), le programme national de surveillance a permis de mettre en évidence 17 (25) nouveaux cas d'infection vaudois. Par ailleurs, 413 (490) exploitations ont été touchées par des enquêtes épidémiologiques provenant

du canton de Vaud ou d'autres cantons. Des examens y ont été effectués sur un à plusieurs animaux par exploitation. En 2019, l'ensemble du troupeau vaudois a été contrôlé quant à la présence du virus. Cela représente 820 exploitations laitières, contrôlées par le lait, et 1088 exploitations non laitières, contrôlées par échantillons de sang pris, soit à la ferme, soit dans un abattoir. Ceci représente près de 25'700 échantillons de sang pour plus de 32'000 analyses BVD.

Chez les porcs, 2 (0) exploitations ont été touchées par la pneumonie enzootique.

En outre, 26 (23) dossiers d'importations d'animaux de rente ont été clos, soit :

- 15 (14) dossiers pour 66 (87) bovins provenant de France
- 3 (5) dossiers pour 20 (54) ovins provenant de France,
- 1 (0) dossier pour 1 (0) caprin provenant de France,
- 3 (2) dossiers pour des volailles (8466 (4'896) parentales ponte, 6500 (6'630) parentales chair),
- 4 (2) dossiers concernant l'importation d'abeilles en provenance d'Autriche, de Slovénie et de France.

Notons également la légalisation de 60 (94) documents pour le voyage de chiens ou de chats à l'étranger.

Protection des animaux

Durant l'année 2019, 997 inspections concernant la surveillance du bien-être des animaux de rente ont été effectuées. Parmi celles-ci, 264 inspections concernaient des porcs. Les contrôles sur exploitation ont été effectués de manière inopinée dans plus de 78 % des cas.

En outre, 67 contrôles ont été effectués dans le cadre du transport de bétail. Aucun n'était annoncé.

Par ailleurs, 150 annonces de suspicions d'infractions à la législation sur la protection des animaux, 254 demandes d'autorisation pour des manifestations avec des animaux et 131 demandes de permis de construire incluant des infrastructures pour des animaux ont été traitées dans ce secteur. Parallèlement, 57 autorisations de détention ou prise en charge professionnelle d'animaux ont été renouvelées et 19 nouvelles autorisations ont été délivrées.

Il a résulté, des différentes activités susmentionnées, l'ouverture de 318 procédures engendrant des mesures pouvant aller du rappel des obligations légales à l'interdiction de détenir des animaux.

Dans le domaine de l'expérimentation animale, 129 autorisations d'expériences sur animaux (96 nouvelles et 33 renouvellements), 137 compléments à des autorisations en cours, 175 autorisations relatives aux personnes habilitées à effectuer des expériences sur animaux ainsi que 26 demandes concernant des expériences intercantionales ont été examinées. En termes de surveillance, on a procédé à 22 inspections d'animaleries dont 16 de manière inopinée et 76 visites d'expériences dont 50 n'étaient pas annoncées.

Police des chiens

Dans ce secteur, 587 dossiers ont été traités.

Les dossiers concernaient notamment 92 nouvelles demandes d'autorisation pour chiens potentiellement dangereux (CPD), 441 cas de morsures sur humains et sur animaux (voir tableau) et 54 cas de comportements agressifs. A ces dossiers s'ajoutent 9 cas de chiens errants sur le domaine public.

Nous pouvons relever que 5 accidents par morsure sont attribués à des CPD, 3 cas sur animaux et 2 sur humains. En parallèle, nous avons un total de 338 morsures par des chiens non listés, dont 179 sur humains. Restent 98 morsures par des chiens non identifiés.

Par ailleurs, 113 TCOM (test de conduite, d'obéissance et de maîtrise) et 190 évaluations comportementales ont été effectués par la vétérinaire comportementaliste de la Direction.

23 autorisations d'enseigner la cynologie ont été délivrées et 47 demandes de renouvellement d'autorisation ont été traitées.

S'agissant des mesures d'intervention, une euthanasie de chien agressif a été ordonnée par la Direction en 2019.

Enfin, 387 inspections ont été effectuées, soit 190 concernant le bien-être des animaux, 197 afin de vérifier le respect des mesures de sécurité publique. A cela s'ajoutent 14 contrôles d'élevages et 18 contrôles de pensions.

Comparatif 2018 – 2019

Nombre de morsures	2018	2019
Morsures par des chiens non listés sur humains	177	179
Morsures par des chiens non listés sur animaux	116	159
Morsures par chiens inconnus	91	98
Morsures totales par chiens non listés	384	436
Morsures par CPD sur humains	0	2
Morsures par CPD sur animaux	1	3
Morsures totales par CPD	1	5
Total des morsures	385	441

L'augmentation des cas d'importations illégales d'animaux de compagnie se poursuit. Nous constatons une progression de plus de 20%, 120 cas en 2018 et 145 cas en 2019.

Quelque 90% des cas concernent des chiens, les autres cas sont en lien avec l'importation de chats.

Cette augmentation ne peut pas s'expliquer par les variations de la population canine qui est, elle, plutôt stable.

On considère comme illégale toute importation ne remplissant pas les exigences sanitaires, notamment à l'égard de la rage. La rage étant une zoonose mortelle, des mesures préventives sur les animaux n'offrant pas les garanties permettant de les déclarer indemne de rage sont nécessaires. En fonction du pays de provenance et du risque qu'il représente quant à la rage, les mesures peuvent aller de la simple surveillance vétérinaire, à l'euthanasie de l'animal.

Institut Galli-Valerio

En 2019, les analyses suivantes ont été effectuées :

12'982 (2018 : 8'592) échantillons ont été analysés dans le cadre du programme de surveillance national pour la diarrhée virale bovine (BVD), soit 10'530 (6'703) recherches d'anticorps et 2'452 (1'944) recherches d'antigènes par ELISA ou PCR.

Pour les mesures cantonales de lutte contre la BVD 11'374 (6'325) échantillons ont été analysés quant aux anticorps et 21'270 (13'176) quant aux antigènes par ELISA ou PCR. Parmi ces derniers, 5'590 proviennent de centres de collecte de sous-produits animaux du canton de Vaud (analyse systématique des veaux mort-nés ou pérus rapidement après la naissance).

Dans le cadre des expositions, 16 (44) échantillons quant à la présence d'anticorps et 1'906 (1'756) recherches d'antigènes (ELISA ou PCR) ont été effectuées. 62 (105) recherches d'anticorps et 104 (139) recherches d'antigène ont été faites suite à des importations.

Le laboratoire a participé à la campagne RiBeS (*Rindvieh-Beprobung im Schlachthof*) avec des échantillons provenant des différents abattoirs vaudois, valaisans, genevois, neuchâtelois et jurassiens. Dans ce cadre, 3'382 (4'167) échantillons ont été testés entre mi-janvier et mi-décembre. 122 animaux ont été, en plus, testés pour la fièvre catarrhale ovine entre le 15 octobre et le 15 novembre.

De plus, 100 (234) analyses portant sur la recherche d'IBR ont été réalisées sur du bétail bovin importé et 785 (552) sur des bovins participant à des expositions.

897 (1227) moutons et 43 (1439) chèvres ont été testés dans le cadre du monitoring national concernant la brucellose.

Au retour de pacage de bovins vaudois en provenance de France, soit entre octobre et décembre, 45 (909) analyses de sang pour le dépistage de la fièvre catarrhale ovine ont été réalisées.

982 (418) dossiers d'analyses d'arrière-faix relatifs à la recherche des causes d'avortement ont été générés.

S'agissant des abeilles, le laboratoire a analysé 212 (207) couvains par bactérioscopie pour recherche des loques américaine et européenne et 50 (30) lots d'abeilles par PCR pour recherche de la loque européenne.

Dans le cadre de la protection du consommateur, le laboratoire a analysé 121 (110) échantillons pour le dépistage de salmonelles dans les troupeaux de volailles, 88 (1020) recherches de salmonelles chez les bovins et 214 (204) analyses microbiologiques des viandes. Une recherche de trichines a été effectuée sur 540 (512) lots de carcasses de porcs, 1135 (793) sangliers, 91 (58) chevaux et 10 (17) ânes.

113 (79) antibiogrammes ont été réalisés dont 100 (26) suite à des mammites chez les bovins.